

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 22 mai 2018

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE MICHERY
Mairie
89140 MICHERY

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

MICHERY

Type	Code	Nom	
Élevement	00085921		Prélevé le : mercredi 16 mai 2018 à 08h34
Niveau de gestion	0108	MICHERY	par : JULIEN MAGOT
Installation	TTP 000900	L'ETANG	Type visite : P1
Point de surveillance	P 0000000895	SORTIE STATION	Type d'eau : T
Localisation exacte	LOCAL DES POMPES		Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.
Commune	MICHERY		

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	11,5 °C				25,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,09 mg/LCl2					
Chlore total	0,14 mg/LCl2					

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : P1 Code SISE de l'analyse : 00085466 Référence laboratoire : LSE1805-16342

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 qualit.					
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00	
Odeur (qualitatif)	0 qualit.					
Saveur (qualitatif)	0 qualit.					
Turbidité néphélométrique NFU	0,13 NFU				2,00	

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
QUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,25 unitépH			6,50	9,00
Titre hydrotimétrique	29,1 °f				
MINERALISATION					
Chlorures	31,0 mg/L				250,00
Conductivité à 25°C	622 µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	10,3 mg/L				250,00
XYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	0,3 mg/L C				2,00
ARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,56 mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	27,8 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,02 mg/L		0,50		
ARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		



Suite à une analyse de l'eau potable réalisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) en date du 16 mai 2018 et aux résultats reçus le 22 mai 2018, il apparait que la teneur en nitrates est supérieure à la norme autorisée de 50 mg/l. La consommation de l'eau du robinet est par conséquent proscrite aux femmes enceintes et aux nourrissons de moins de 6 mois.

Le Maire,

